



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2010**

L'an deux mille dix le 25 novembre à 18 heures 00, le Conseil Municipal dûment convoqué par le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LA VAULLEE

Etaient présents :

Monsieur Jean-Pierre LA VAULLEE, Maire

Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants :

M. AUBURTIN Gérard - M. AUZANNEAU Patrick - M. BALLAND Eric - Mme BAPTISTE Rose Marie - Mme BASSE Christine - M. BELKACEM Smaïl - Mme BLASZKOWSKI Nathalie - M. BURGRAEVE Edmond - M. CAILLET Gérard - Mme CEDAT-VERGNE Nathalie - Mme COTTET Carine - M. LECRIVAIN Bernard - M. LEUBE Michel - M. MARIE Mathieu - Mme MULLER Jocelyne - Mme SIEGWARTH Brigitte - M. UNTEREINER Alain - Mme VILLARRUBIA Elvire

Absents ayant donné procuration :

M ALBANE François donne procuration à M. BELKACEM Smaïl - Mme ALLIEVI Anne donne procuration à Mme VILLARRUBIA Elvire - Mme CORRADO Frédérique donne procuration à Mme COTTET Carine - Mme CURATOLA Anna donne procuration à Mme BASSE Christine - Mme LEZHARI Fatima donne procuration à Mme CEDAT-VERGNE Nathalie - M. MARCOS José donne procuration à M. LEUBE Michel - M. MOUREAU Jérôme donne procuration à M. MARIE Mathieu - Melle NAVREZ Peggy donne procuration à M. BALLAND Eric - Mme SCHWEITZER Mireille donne procuration à M. AUBURTIN Gérard - M. TACCONI Dorian donne procuration à Mme SIEGWARTH Brigitte

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de votants : 29

OBJET : CREATION ZAC MULTISITE – CŒUR DE VILLE

Dans le cadre du développement de l'urbanisation du Cœur de Ville, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à lancer une procédure de consultation adaptée (article 28 Code des Marchés Publics) pour solliciter le concours d'un assistant à maître d'ouvrage afin de réaliser une zone d'aménagement concertée multisite pour ce secteur.

Cette zone vise à mettre en œuvre, avec cohérence, la suite de l'urbanisation générale de la ville en veillant à respecter la philosophie habitat de Guénange. De plus cela visera à proposer des alternatives au secteur arrière de la salle Pablo Neruda s'étendant jusqu'à la RD 60, sans oublier d'inclure dans cet espace un micro village pour les aînés.

Après débat, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à lancer la procédure de consultation adaptée correspondante.

**Pour extrait et certifié conforme
Guénange, le 23/01/13**

Le Maire,